Longueur parcours

▶ 2ème catégorie : 19,3 Km







AAPPMA «Les Amis de la Ligne Flottante» d'ORIGNY-SAINTE-BENOITE Actualisation : Saison 2024

Domaine public & privé / Réciprocitaire

Légende cartographie



Cours d'eau de 2^{ème} catégorie piscicole



Linéaire autorisé à la pratique de la pêche de la « Carpe de nuit »



Cours d'eau / plan d'eau non géré par l'AAPPMA



Limite amont/aval des lots de pêche



Flash-Code Cartographie interactive des parcours de pêche

En cas de pollution ou de travaux entraînant un impact sur les milieux aquatiques, prévenez le plus rapidement possible : - l'Office Français de la Biodiversité au 03.23.23.41.60, - la Gendarmerie au 17, - la Fédération au 03.23.23.13.16.

